

Oleate 20

Insecticide biologique

Description du produit en bref

Insecticide biologique avec action de contact contre les pucerons, les acariens tétranyques et les mouches blanches dans les cultures de baies, grandes cultures, cultures maraîchères et cultures ornementales et en arboriculture.

Matières actives

18.6% acides gras (186 g/l)

Formulation

Suspension concentrée SC

Numéro d'homologation

W-5761

Mode d'action

Oleate 20 avec la matière active Oleate de sodium est un insecticide de contact. Pour obtenir une efficacité optimale il est important de bien mouiller les plantes traitées de tous les côtés y compris le dessous des feuilles. Oleate 20 empêche la respiration des pucerons, acariens et mouches blanches.

Utilisation Arboriculture

Fruits à noyaux

Dosage: 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 3 semaines. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Fruits à pépins

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 3 semaines. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Utilisation Cultures de baies

Espèces de Ribes

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Fraises

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Framboises

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec

une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Grand sureau

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine.

Mini-Kiwi (Kiwiä)

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine.

Mûres

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Myrtilles

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Utilisation Cultures maraîchères

Cultures maraîchères en général

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente : 1 semaine.

Utilisation Cultures ornementales

Arbres et arbustes (hors forêt)

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques.

Cultures florales et plantes vertes

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Avant de traiter les plantes ornementales la sélectivité culturale est à tester sur une petite surface.

Rosiers

Dosage : 3% (6 l/ha dans 200 l d'eau) contre les pucerons et les acariens tétranyques.

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

Miscibilité

Pas de mélanges sont préconisés car Oleate 20 est appliqué avec des grosses quantités de bouillie. Si nécessaire demandez du conseil auprès de notre service technique.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. Produit autorisé en culture biologique selon liste officielle du FiBL!

Conditions climatiques

Lors de températures élevées (max. journalier 20°C) et pour les traitements dans les serres il est conseillé de traiter le soir lorsque les températures baissent. Pour obtenir une bonne efficacité, il ne devrait pas pleuvoir pendant 4 heures qui suivent l'application.

Important à savoir

Bien mouiller les plantes car Oleate 20 agit uniquement par contact direct.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H226 Liquide et vapeurs inflammables. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H335** Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P313 Consulter un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser . . . pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



GHS02



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 04 87 Emballage simple à 200 l

Emballage

10 04 58 Emballage simple à 5 l

10 04 58 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>